



CORONAVIRUS

LES MESURES BARRIÈRES

CONSEILS EMPLOYEURS

TOUS LES TRAVAILLEURS
QUI EN ONT LA POSSIBILITÉ SONT EN

TÉLÉTRAVAIL

POUR LIMITER
LES ÉCHANGES.



LA DISTANCE DE SÉCURITÉ
ENTRE LES PERSONNES EST DE

1,5 MÈTRE



UN MARQUAGE
AU SOL
MATÉRIALISE
LES DISTANCES
DE SÉCURITÉ.

JE DONNE ACCÈS À UNE SOURCE
D'EAU ET À DU SAVON ET/OU
À UN GEL HYDROALCOOLIQUE.



LES CONSIGNES
POUR LE LAVAGE DES MAINS
SONT VISIBLES.

LES LOCAUX SONT SUFFISAMMENT
VENTILÉS
ET/OU AÉRÉS.

L'ACCÈS AUX
ESPACES
DE VIE ET DE
TRAVAIL PARTAGÉ
EST LIMITÉ.



INDIQUEZ LES CAPACITÉS
À L'ENTRÉE DE CHAQUE SALLE.

LES SURFACES DE CONTACTS FRÉQUENTS

(CLENCHES, POIGNÉES,
OUTILS UTILISÉS PAR PLUSIEURS
PERSONNES DIFFÉRENTES...)

SONT NETTOYÉES
TOUTES LES
2 HEURES.

JE VEILLE
À NETTOYER
RÉGULIÈREMENT
LES LIEUX DE TRAVAIL
(SURFACES, DE BUREAUX,
CLAVIERS, CLENCHES, OUTILS...)

TOUS LES TRAVAILLEURS ET LES VISITEURS ONT ÉTÉ
INFORMÉS DES MODES
DE TRANSMISSION DU VIRUS
ET DES CONSIGNES D'HYGIÈNE.

